

SAGE



**COMMISSION LOCALE SUR L'EAU
MERCREDI 5 JUIN 2024 A 14 HEURES 30
DOMAINE DE BAYSSAN A BEZIERS (ESPACE DI ROSA)**

Ordre du Jour :

Rapport n°1 : Election du Président de la Commission Locale sur l'Eau

Rapport n°2 : Election de la vice-présidence


Rapport n°3 : Composition du bureau

Rapport n°4 : Construction d'une stratégie de gestion et de partage de la ressource en eau Orb Libron à l'Horizon 2050 dans un contexte de changement climatique : Information sur la démarche

Rapport n°5 : Étude hydrogéologique pour la caractérisation des relations entre le réservoir karstique exploité par le captage de Lacan et les eaux superficielles : information sur la démarche

Rapport n°6 : Etude hydrogéologique pour la caractérisation des relations entre le réservoir karstique exploité par le captage de Commeyras et les eaux superficielles : Information sur la démarche

Questions diverses : présentation de l'inventaire Loutre sur le territoire Orb Libron

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 5 JUIN 2024</p>
---	--

RAPPORT N° :	1
OBJET :	ELECTION DU PRESIDENT DE LA CLE

Monsieur Serge PESCE, précédent président de la CLE, n'étant plus membre de la CLE, doit être remplacé.

La composition de la commission locale sur l'eau a été modifiée par l'arrêté préfectoral n°DDTM34-2022-10-13391 du 27 octobre 2022.

La Commission locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron est composée de **53 membres** répartis en trois collèges :


- **Collège des élus : 32 membres** représentant des collectivités territoriales et des établissements publics locaux situés en tout ou partie sur le périmètre du SAGE Orb Libron
- **Collège des usagers : 15 membres** représentant des chambres consulaires, associations et professions intervenant sur le périmètre du SAGE Orb Libron
- **Collège des représentants de l'Etat et de ses représentants publics : 6 membres.**

Il convient de procéder à l'élection du président de la commission locale sur l'eau.

Le président est élu par et parmi les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. Il est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le vote s'effectue à bulletin secret. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Il vous est proposé :

- De faire appel à candidature et de procéder au vote.

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 5 JUIN 2024</p>
---	--

RAPPORT N° :	2
OBJET :	ELECTION DU VICE-PRESIDENT


Monsieur Bernard BOSC, Vice-président de la CLE, ne souhaitant plus assurer cette fonction, il convient de procéder à l'élection du vice-président de la commission locale sur l'eau.

Le Vice-président est élu par et parmi les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. Il est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le vote s'effectue à bulletin secret. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Pour mémoire, Bernard BOSC était Vice-président de la précédente CLE.

Il vous est proposé :

- De faire appel à candidature et de procéder au vote.

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 5 JUIN 2024</p>
---	--

RAPPORT N° :	3
OBJET :	COMPOSITION DU BUREAU

Le président rappelle que bureau est constitué de 11 membres titulaires issus des trois collèges de la CLE :

- 6 membres du collège des élus, dont le président et le vice-président, un élu chargé de la commission thématique ressource en eau, un élu chargé de la commission gestion des inondations, un élu chargé de la commission qualité des eaux et un élu chargé de la commission eau et aménagement du territoire ;
- 3 membres du collège des usagers ;
- 2 membres du collège des représentants de l'Etat.

Le président de la CLE assure les fonctions de président du bureau.

La désignation des membres du bureau de chaque collège est définie par le collège correspondant sur la base de candidatures préalables ou spontanées.

Pour mémoire, la composition du bureau mis en place le 19 janvier 2023 était la suivante :

Monsieur Serge PESCE, président

Monsieur Bernard BOSC, Vice-Président

Monsieur Gérard ABELLA, commission ressource en eau

Monsieur Julien MADALE, commission gestion des inondations

Monsieur DANIEL BALESTER, commission qualité des eaux

Monsieur Francis BARSSE, commission eau et aménagement du territoire

Monsieur Michel LATORRE, représentant le groupement du Faubourg

Monsieur Jacques GUIRAUD, représentant l'ASA de portiragnes


Madame Sophie NOGUES, représentant Chambre d'Agriculture

L'Agence de l'Eau

La DDTM.

Il vous est proposé :

- De faire appel à candidature et de procéder à la mise en place du bureau

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 5 JUIN 2024</p>
---	--

RAPPORT N° :	4
OBJET :	CONSTRUCTION D'UNE STRATEGIE DE GESTION ET DE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU ORB LIBRON A L'HORIZON 2050 DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE : INFORMATION SUR LA DEMARCHE

CONTEXTE DE LA REFLEXION A ENGAGER

Le changement climatique frappe d'ores et déjà l'ensemble de la planète et semble particulièrement marqué sur le pourtour méditerranéen. Il y a déjà des conséquences sur les territoires avec notamment des débits estivaux plus faibles, des épisodes de sécheresse/canicule plus longs et plus intenses. Les étés 2022 et plus particulièrement 2023 témoignent de cette situation.

Les situations de tension sur la ressource Orb Libron sont déjà importantes sur les ressources en eau superficielles et souterraines. Des manques d'eau sont désormais constatés quasiment tous les étés et le Préfet doit imposer des restrictions. De même, les risques d'inondations et de submersions marines sont prégnants et le seront encore davantage dans le futur, notamment lors des épisodes méditerranéens, avec une population importante implantée en zone inondable.

Même si les acteurs locaux travaillent ensemble sur ces sujets, force est de constater que la situation se tend et que le changement climatique ne va faire qu'aggraver les conséquences du « trop d'eau » et du « pas assez d'eau » sur nos territoires, nos ressources, nos usages et nos milieux.

Un important travail sur le partage de la ressource en eau et la prévention des risques inondations a été réalisé ces dernières années par l'EPTB Orb et la Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron notamment au travers du Plan de Gestion de la Ressource Orb (PGRE) et des Programmes d'Action et de Prévention des Inondations.

Mais, une vision à plus long terme, intégrant l'impact du changement climatique, est aujourd'hui nécessaire pour la gestion de demain.

C'est pourquoi, l'EPTB Orb Libron souhaite trouver des solutions d'adaptation de la gestion de l'eau aux évolutions du climat.

Il s'agit pour l'EPTB Orb Libron d'élaborer un diagnostic de la situation actuelle, de se projeter à l'horizon 2050 et de proposer des solutions d'adaptation. Ces éléments seront, tout au long de la démarche, à partager avec les acteurs et gestionnaires du territoire afin d'enrichir et alimenter les programmes de gestion quantitative de la ressource en eau, notamment le futur PTGE et le SAGE Orb Libron.

LES OBJECTIFS DE LA REFLEXION

L'étude volumes prélevables, réalisée en 2015, a permis :

- Etape 1 : de réaliser une analyse et un bilan, sur la base d'une chronique 2006-2011 de l'ensemble des prélèvements (AEP, industries, irrigation, ...) ;
- Etape 2 : de réaliser une prospective multi-usage à l'horizon 2030 ;
- Etape 3 : D'analyser le fonctionnement hydrologique des bassins versants de l'Orb et du Libron : ressource en eau souterraine, écoulements superficiels ;
- Etape 4 : de détermination des débits biologiques.
- Etape 5 : détermination des volumes prélevables et scénarios de répartition.

La mission en objet devra permettre une mise à jour des étapes 1 et 2 de l'étude 2015 et d'apporter les éléments de prospective à l'horizon 2050 intégrant les hypothèses liées au changement climatique. Les conclusions des étapes 3,4 et 5 de l'étude de 2015 seront reprises telles quelles et ne feront l'objet d'aucune investigation.

Les objectifs de la mission seront ainsi les suivants :

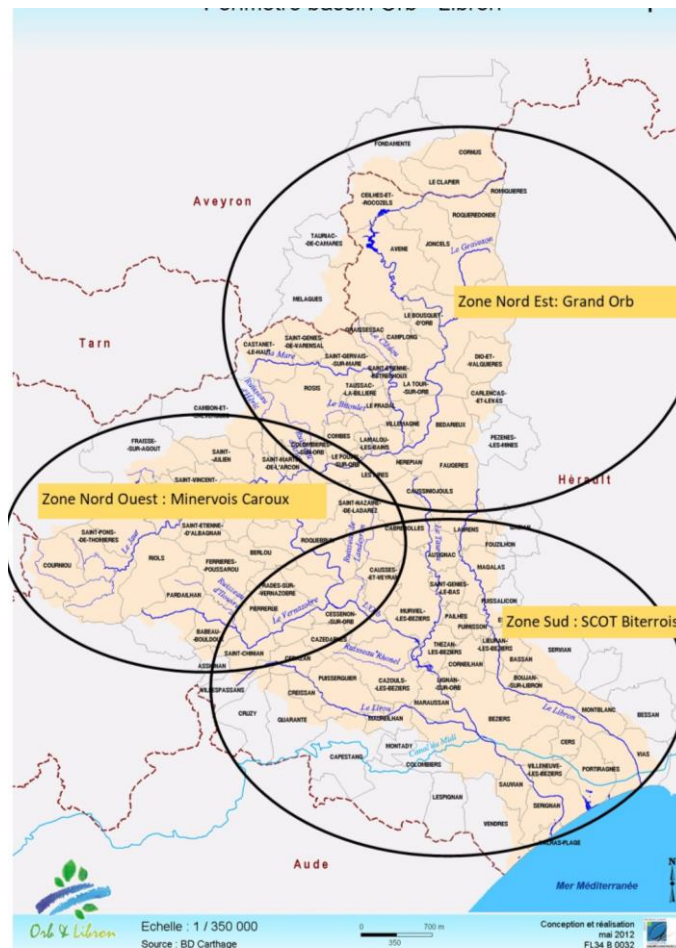
- Phase 1 : de réaliser une analyse et un bilan, sur la base d'une chronique 2018-2023 de l'ensemble des prélèvements (AEP, industries, irrigation, ...) prélèvements ;
- Phase 2 : de réaliser une prospective multi-usage à l'horizon 2050 sous hypothèses contrastées de changement climatique ;
- Phase 3 : de mettre en discussion des conclusions issues des scénarii prospectifs intégrant les hypothèses du changement climatique et de positionner les acteurs locaux sur l'évolution du territoire Orb Libron ;

MODALITES DE CONCERTATION

Compte tenu des enjeux, il est primordial que le travail de prospective sur le bassin versant soit réalisé collectivement, en associant au maximum les acteurs pertinents.

L'exercice de prospective sera conduit à 2 niveaux :

- Un travail à l'échelle du bassin versant avec la CLE ou ses instances (Bureau, commissions thématiques)
- Un travail délocalisé associant trois territoires de projets correspondant au SCOT du biterrois sur la partie Sud du territoire, au territoire Grand Orb sur la partie Nord Est et Minervoies Caroux pour la partie Nord Ouest.



La constitution de chaque groupe de travail délocalisé sera assurée conjointement par l'EPTB et la/les structure(s) locale(s) porteuse(s) des projets de développement. Au sein de ces groupes, seront représentés les acteurs de l'eau à travers les membres de la CLE, et les acteurs de l'aménagement du territoire.

Cependant, la composition n'est pas fermée et ces groupes pourront être ouverts à d'autres acteurs locaux jugés pertinents par les membres de la CLE, ou sur proposition du prestataire.

Il est ainsi prévu la constitution de 3 groupes de travail délocalisés correspondant aux grandes entités homogènes du bassin versant :

- **Groupe Nord Est** : il regroupera les acteurs de la communauté de communes Grand Orb, du Syndicat AEP Mare et Libron et du Syndicat AEP des 3 vallées.
- **Groupe Nord Ouest** : il regroupera les acteurs de la communauté de communes Minervois Caroux et du SIAEP de la Vallée du Jaur.
- **Groupe Sud** : il regroupera les acteurs du SCOT Biterrois des communautés de communes Sud Hérault, des Avant Monts, de la Domitienne et de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, du SIAEP Orb et Vernazobres, et du SIVOM d'Enserune.

L'articulation prévisionnelle entre les 2 niveaux de concertation est décrite ci-dessous, cependant, le candidat peut proposer d'autres schémas d'organisation qui lui paraîtraient plus adaptés.

Etape 1 - Niveau de bassin versant – Commission Locale de l'Eau

- Présentation de la démarche et des enjeux
- Présentation du changement climatique au niveau du bassin Orb Libron, et de ses impacts possibles sur les conditions naturelles.

Etape 2 – Niveau local – groupes de travail délocalisés :

- Présentation de la démarche et des enjeux
- Présentation du changement climatique niveau local, et de ses impacts possibles sur les conditions naturelles.
- Exercice de prospective territoriale sous contrainte de changement climatique
- Restitution et perspectives

Etape 3 - Niveau de bassin versant – Commission Locale de l'Eau

- Synthèse et bilan des ateliers locaux
- Exercice de prospective territoriale sous contrainte de changement climatique
- Perspectives et orientations pour la stratégie du SAGE



SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON

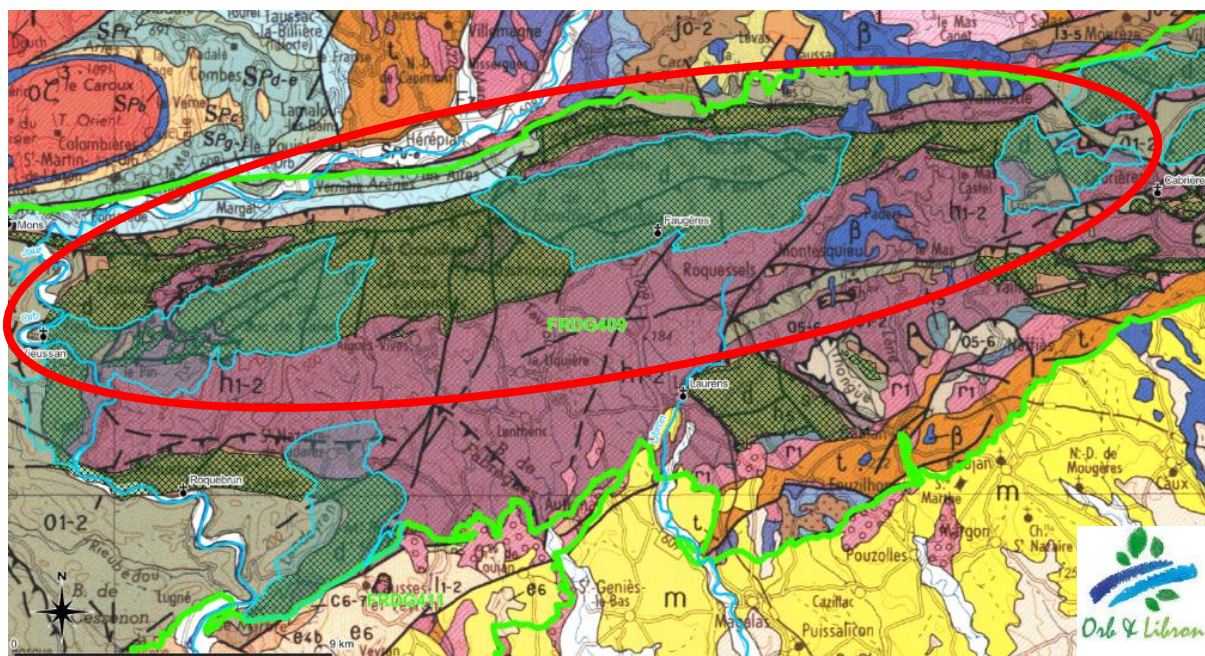
COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 5 JUIN 2024

RAPPORT N° :	5
OBJET :	ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE POUR LA CARACTÉRISATION DES RELATIONS ENTRE LE RÉSERVOIR KARSTIQUE EXPLOITÉ PAR LE CAPTAGE DE LACAN ET LES EAUX SUPERFICIELLES : INFORMATION SUR LA DEMARCHE


Dans le cadre du programme d'action du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) 2022-2024 des bassins versants de l'Orb et du Libron, l'une des actions à prévoir concernait l'amélioration de la connaissance sur les ressources en eau de son territoire. En effet, de nombreuses incertitudes demeurent à l'heure actuelle, en particulier sur la relation fonctionnelle entre certains aquifères et les eaux superficielles.

L'EPTB engagera prochainement une réflexion qui s'inscrit dans ce contexte puisque la relation hydrogéologique entre le réservoir karstique exploité par le captage AEP de Lacan (et sa Zone de Sauvegarde associée, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) et les eaux superficielles est encore mal connue. Cette action de connaissance a été intégrée au programme d'actions du 4^{ème} contrat de rivière Orb-Libron – Phase 2 (2023-2024).

La zone d'étude est située dans l'Hérault, au sein de la Montagne Noire et en rive gauche de l'Orb. Elle concerne plus spécifiquement les formations carbonatées de la nappe des Monts de Faugères qui s'étend selon un axe WSW-ENE sur environ 30 km de long, délimitée à l'est par le village de Cabrières et à l'ouest par le village de Vieussan (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). L'étude se focalisera plus spécifiquement sur la zone de sauvegarde de Lacan, dont l'emprise intercepte en grande partie le territoire de la commune de Faugères.



Délimitation du secteur d'étude (zonage rouge). Les zones hachurées représentent les formations carbonatées à l'affleurement. Les zonages bleus représentent les zones de sauvegarde.

	<p>SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORB ET LIBRON</p> <p>COMMISSION LOCALE SUR L'EAU DU 5 JUIN 2024</p>
---	--

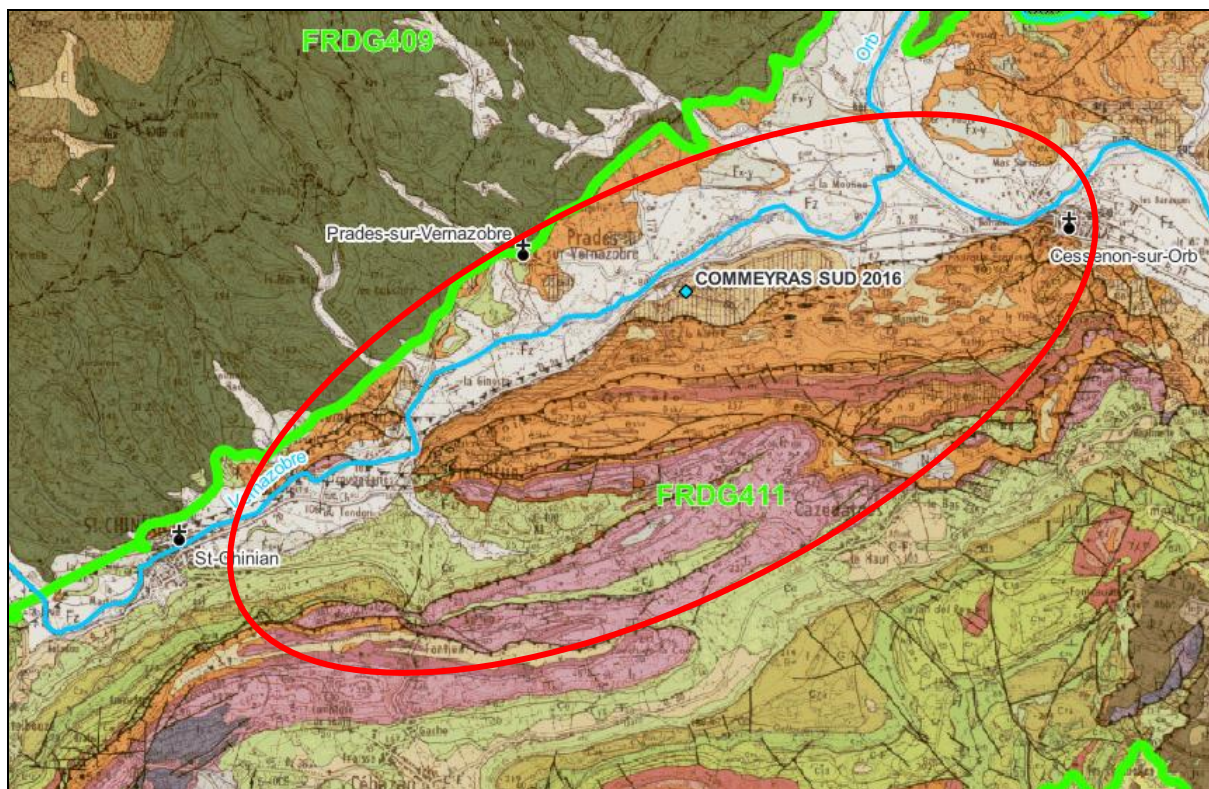
RAPPORT N° :	6
OBJET :	ÉTUDE HYDROGEOLOGIQUE POUR LA CARACTERISATION DES RELATIONS ENTRE LE RESERVOIR KARSTIQUE EXPLOITE PAR LE CAPTAGE DE COMMEYRAS ET LES EAUX SUPERFICIELLES : INFORMATION SUR LA DEMARCHE

Depuis 2020, le forage de Commeyras, implanté sur la commune de Prades-sur-Vernazobre, est exploité pour l'alimentation en eau potable du SIVOM Orb et Vernazobre. L'ouvrage exploite l'aquifère contenu dans les calcaires lutétiens de la série palustre de Cessenon. La mise en service de ce forage permet de soulager les prélèvements effectués sur le captage de la source de Malibert (Babeau-Bouldoux), alimentant le Vernazobre à partir de la masse d'eau FRDG409 (formations plissées du Haut Minervoies, des Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan). Ainsi, les prélèvements sur le Vernazobre, destinés à l'usage AEP sont réduits de l'ordre de 4 000 à 5 000 m³/mois entre juillet et septembre. **Cependant, l'éventuelle relation entre l'aquifère sollicité par le forage de Commeyras et les eaux superficielles reste à caractériser (en termes de drainage et/ou d'alimentation de l'aquifère par le cours d'eau).**

Ainsi, l'une des actions du programme d'action du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) 2022-2024 des bassins versants de l'Orb et du Libron prévoit l'amélioration de la connaissance des ressources en eau de son territoire, tout particulièrement de la relation fonctionnelle entre certains aquifères et les eaux superficielles.

L'EPTB Orb Libron a ainsi décidé d'engager une réflexion qui s'inscrit directement dans l'application du programme d'action du PGRE 2022-2024 des bassins versants de l'Orb et du Libron et vise à caractériser les relations entre eaux superficielles (Vernazobre) et eaux souterraines (aquifère exploité par le captage de Commeyras). Cette action de connaissance a été intégrée au programme d'actions du 4^{ème} contrat de rivière Orb-Libron – Phase 2 (2023-2024).

Le périmètre d'intervention du marché concerne le bassin versant topographique du Vernazobre dans sa partie aval, à partir de Saint-Chinian et jusqu'à la confluence avec l'Orb (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).



Délimitation du périmètre de l'étude (zonage rouge) sur fond géologique